

Document d'action de fonds fiduciaire de l'UE à utiliser pour les décisions du comité de gestion

1. IDENTIFICATION

<i>Intitulé/Numéro</i>	Programme de promotion de la cohésion sociale, du dialogue et de la réconciliation dans la société centrafricaine		
<i>Coût total</i>	Coût total estimé: € 18,000,000 Montant total provenant du Fonds fiduciaire: 100%		
<i>Méthode d'assistance/ Modalités de mise en œuvre</i>	Gestion directe / Subvention, Contrat de Services Gestion indirecte / Convention de Délégation		
<i>Code CAD</i>	151	<i>Secteur</i>	Gouvernement et société civile

2. JUSTIFICATION ET CONTEXTE

2.1. Résumé de l'action et de ses objectifs

Malgré le succès de l'organisation des élections présidentielles et législatives en février 2016, la République centrafricaine continue d'affronter une situation d'instabilité localisée en raison notamment de tensions intercommunautaires et d'un contexte politique post-crise fragile.

Les violences perpétrées au plus fort de la crise, et les heurts entre communautés qui continuent jusqu'à présent, ainsi que des facteurs socio-économiques défavorables, appellent des actions concrètes de dialogue, médiation et réconciliation tant au niveau national que local, en recourant à des initiatives politiques, symboliques, administratives, sociales et économiques.

La fragilité de l'État et son incapacité à assurer la protection de la population et à maintenir l'ordre ont joué en faveur des groupes rebelles. Cette situation a exacerbé les conflits locaux laissant ainsi les communautés locales de plus en plus vulnérables et impuissantes.

Plusieurs facteurs contribuent à l'affaiblissement des capacités des communautés à répondre aux conflits, promouvoir la cohabitation pacifique, et entrer dans un dialogue constructif avec les autorités: tensions au sein et entre les communautés, destruction des liens traditionnels, et manque de confiance dans les autorités.

Ce programme a pour objectif général **de favoriser la stabilisation et le relèvement de la société centrafricaine en renforçant les capacités locales et le dialogue à court et moyen terme**. A cette fin, cette fiche d'action s'appuie sur quatre composantes destinées à répondre au défi de la réconciliation et de la cohésion sociale aux niveaux les plus appropriés:

Composante 1 : renforcement des capacités de la société civile centrafricaine

Composante 2 : appui au redéploiement des autorités locales et promotion de la cohésion sociale

Composante 3 : appui au retour des PDI et réfugiés centrafricains

Composante 4 : appui aux médias centrafricains

Le programme prévoit d'appuyer les acteurs clés dans le processus de stabilisation de la paix et cohésion sociale, afin que ceux-ci puissent pleinement jouer leur rôle dans la société centrafricaine. Ainsi, les autorités locales et nationales, les personnes déplacées, la société civile centrafricaine, et les médias sont au cœur de l'action. Les réponses aux défis identifiés sont proposées notamment sous un angle de renforcement de la résilience communautaire et des capacités des forces vives en RCA, basées sur le constat que le retour de l'action publique, le dialogue inclusif et la création d'opportunités pour les Centrafricains sont des conditions indispensables à une paix durable en RCA.

2.2 Contexte

2.2.1 Contexte national

Facteurs socio-économiques

La République centrafricaine (RCA) est un pays enclavé d'Afrique centrale à faible revenu et avec une population de 4.9 millions d'habitants. Le pays a connu un conflit armé et une crise politique et humanitaire majeure en 2012/2013. La crise a touché la plupart de la population et 25% des Centrafricains ont été déplacés par le conflit. Des mois de violence ont précipité l'effondrement des institutions de l'État, paralysé les activités économiques et le délitement du tissu social.

Les indicateurs sociaux de la République centrafricaine sont parmi les plus bas au monde. L'indice de développement humain (IDH) classe en 2015 le pays au 187^e rang sur 188 pays, avec 76% de la population souffrant de pauvreté multidimensionnelle.

Les perspectives économiques du pays restent incertaines. Bien qu'en dessous de la prévision initiale de 5.5%, la croissance réelle a atteint environ 4.1% en 2015, après une chute du PIB réel de 36% lors du pic de la crise en 2013. Les recettes fiscales de l'État représentent moins de 5% du PIB et ne permettent pas de financer les services publics de base. Le budget public est donc soutenu à plus de 80% par des financements extérieurs.

2.2.2 Contexte sectoriel: Politiques et enjeux

Face aux fortes tensions communautaires et à la remise en cause de la cohésion nationale, le **forum de Bangui**, organisé en mai 2015, a été la première étape d'un processus de réconciliation.

L'objectif du forum était de finaliser une série de recommandations fondées sur la paix et la sécurité, la justice et la réconciliation, le développement économique et social. Près de 600 participants issus de tout le pays, dont des acteurs de la société civile, des représentants gouvernementaux et des représentants de groupes armés ont été engagés dans un dialogue au cours de cette rencontre. En outre, des centaines de Centrafricains à travers le pays, de tous les segments de la société, ont pris part à cet événement.

Au-delà du pacte signé à l'issue du forum entre le gouvernement de transition et les groupes armés, lequel vise au désarmement des membres des groupes armés et à leur réintégration dans leurs communautés, le résultat majeur du forum de Bangui a été la rédaction du Pacte

républicain pour la paix, la réconciliation nationale et la reconstruction ("la roadmap"), dans lequel on identifie certains objectifs à poursuivre pour relancer un processus de réconciliation comme, entre autres, les suivants:

- le **redéploiement et le renforcement graduels de l'administration au niveau local** afin d'assurer une présence effective de l'État sur toute l'étendue du territoire, notamment avant, pendant et après les élections générales;
- le soutien aux **autorités locales** pour mettre en œuvre les priorités et les projets de développement choisis par les communautés qu'elles représentent. C'est ainsi que les besoins prioritaires des communautés sont satisfaits et que ces communautés¹ peuvent acquérir les compétences nécessaires pour opérer des changements et traiter leurs problèmes locaux. En outre, un travail conjoint dans la prise de décisions et la mise en œuvre des projets contribue au rétablissement des rapports sociaux détériorés par la guerre;
- le **renforcement des capacités de la société civile** dans la conduite d'initiatives en faveur de la réconciliation et de la cohésion, et la **promotion de l'accès aux services de base pour les communautés.**

Par la suite, la tenue des élections démocratiques en début 2016 a été un élément clef dans le processus de stabilisation de la RCA et le retour à l'ordre constitutionnel. Un Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix (RCPCA) a été élaboré par le Gouvernement centrafricain avec le soutien de l'UE, de l'ONU et du Groupe de la Banque mondiale. Ce plan, validé par l'Assemblée nationale, a été présenté à la communauté internationale lors de la Conférence de Bruxelles le 19 novembre 2016; ce qui a permis de mobiliser des promesses de financements atteignant 2.2 milliards de dollars.

Cette Fiche d'Action s'inscrit dans les orientations stratégiques du RCPCA et contribue notamment au "Pilier 1: Restaurer la paix, la sécurité et la réconciliation" et au "Pilier 2: Renouveler le contrat social entre l'Etat et la population" (composantes 2 et 3). Elle concourt également aux objectifs transversaux du RCPCA visant l'amélioration de la transparence et de la redevabilité à tous les échelons, ainsi que le renforcement des capacités nationales, afin de promouvoir l'appropriation et la réactivité des institutions économiques, sociales et politiques aux besoins de la population (composantes 1 et 4).

En particulier, cette Fiche d'Action s'inscrit dans la Feuille de Route 2017 (draft 0 du 5 avril 2017) du Pilier 1 – "Soutenir la Paix, la Sécurité et la Réconciliation", Composante 4 – "Faciliter la réconciliation et la cohésion sociale, et mettre en place les conditions pour le retour des réfugiés et les solutions durables pour les personnes déplacées".

Enfin, elle répond aussi aux recommandations ressorties de la session des acteurs de la société civile du 16 novembre 2016 organisée par l'European Peacebuilding Liaison Office (EPLO).

2.3. Enseignements tirés

Les enseignements tirés sur la base du contexte et des projets financés par le Fonds fiduciaire, depuis sa création en juillet 2014, mènent à la conclusion qu'il faut davantage:

¹ Les communautés sont entendues au sens large, quel que soit leur mode d'organisation sociale, sans préjudice de leur statut (centrafricains, déplacés, réfugiés, etc.)

- Ancrer les initiatives de développement du territoire dans un renforcement de la cohésion sociale et de la réconciliation;
- Adopter une approche intégrée, participative et plurisectorielle de l'appui à la cohésion sociale et à la réconciliation;
- Crédibiliser les services de l'Etat et les autorités locales en rétablissant le lien avec les populations et en leur permettant de délivrer des services de base et d'être associés à la redynamisation des territoires;
- Compléter les efforts du gouvernement centrafricain et des autres partenaires techniques et financiers (OCHA, ECHO, BM, USAID, etc.) dans le soutien au processus de retour et de stabilisation;
- Renforcer les capacités de l'ensemble des acteurs du terrain;
- Développer des dispositifs de justice de proximité et de résolution des conflits;
- Prendre en compte l'équilibre géographique et les enjeux propres à la crise dans la sélection des localités d'intervention;
- Assurer un espace d'expression au plus près des communautés.

2.4. Actions complémentaires

Une partie des actions à mettre en œuvre dans le cadre de ce programme trouvera une complémentarité naturelle, à différents niveaux, avec certains projets de développement local/renforcement des capacités des autorités locales déjà en cours ou à venir, notamment:

- les Pôles de développement (PDD) de l'Union Européenne;
- le projet RAFAT du PNUD qui contribuera au redéploiement des services déconcentrés de l'Etat et au renforcement de la police et de la gendarmerie (à Bambari, Bria, Bossangoa, Kaga Bandoro et Bouar ou Carnot);
- les projets PARC (Projet d'Appui au Renforcement des Capacités) au niveau central et PDRSO (Projet de Développement Régional dans le Sud-Ouest) de l'AFD qui développent aussi une approche territoriale et participative mais sur des zones distinctes;
- les projets d'urgence financés par ECHO dans les zones de retour sur Bangui;
- Le PARET/RCA (Projet d'Appui au Retour et à la Réintégration en RCA), une initiative du gouvernement, avec l'appui de l'UNHCR pour la gestion des opérations relatives au retour et à la réintégration de nombreux Centrafricains déplacés à l'extérieur et à l'intérieur du pays.

Une synergie sera recherchée avec les projets de réconciliation/dialogue/médiation mis en œuvre par :

- l'OIM (Organisation Internationale pour les Migrations), " Support à la stabilisation et au relèvement immédiat des communautés à risque en RCA" (Boda, Bambari, Kaga-Bandoro, Ndele);

- Norwegian Refugee Council (NRC), "Promotion et protection des droits au logement, terre et propriété (LTP) des personnes affectées par le déplacement en République centrafricaine" (Bangui, Sibut et Carnot).

Par ailleurs, la nécessité d'un dispositif de concertation et de coordination des interventions pour l'appui aux médias subsiste. Face aux pillages que les médias ont connus, à la montée du cycle de violence et au manque de moyens auquel ils font face, il est important de considérer la dimension «information des populations» également comme un axe prioritaire dans la crise humanitaire qui secoue le pays. Une concertation entre les acteurs d'appui aux secteurs des médias est aussi indispensable afin de limiter la dispersion des moyens et la concentration des interventions sur quelques partenaires ou quelques zones au détriment d'autres.

2.5. Coordination des donateurs

La coordination des actions du Fonds Bêkou avec celles des autres donateurs en RCA s'inscrit dans le cadre de coordination, suivi et concertation mis en place par le gouvernement pour la mise en œuvre du RCPCA. Ainsi, l'UE sera engagée à trois niveaux du cadre institutionnel de coordination, à savoir le Conseil d'Orientation, le Comité Directeur Conjoint et les groupes techniques et programmatiques. Plus spécifiquement, le Fonds Bêkou détiendra un rôle consultatif dans le Comité Directeur Conjoint lequel constituera la plateforme de concertation entre le gouvernement centrafricain et ses partenaires, et il participera aux groupes de travail pertinents à son mandat.

Des échanges de concertation sont en outre organisés régulièrement à Bangui avec les principaux partenaires techniques et financiers tels que:

- les responsables des ministères centrafricains sectoriels;
- ECHO;
- OCHA;
- Banque mondiale;
- AFD;
- MINUSCA et Agences des Nations Unies;
- Ambassade de France;
- Coopération italienne;
- SDC;
- les membres de clusters.

3. DESCRIPTION DETAILLEE

3.1 Objectifs

L'objectif général de ce programme est de **favoriser la stabilisation et le relèvement de la société centrafricaine en renforçant les capacités locales et le dialogue à court et moyen terme.**

Les actions prévues visent spécifiquement à :

Composante 1 - renforcement des capacités de la société civile centrafricaine

- Soutenir un rôle actif de la société civile, tant au niveau national qu'au niveau local, dans la mise en œuvre d'activités qui répondent à l'objectif général de favoriser le dialogue et la coexistence pacifique entre communautés;
- Renforcer les capacités des organisations de la société civile, particulièrement celles engagées sur les aspects de réconciliation / cohésion sociale / médiation (gouvernance, responsabilité financière, transparence, etc.), afin qu'elles puissent jouer un rôle actif dans la mise en œuvre et le suivi du RCPCA.

Composante 2 - appui au redéploiement des autorités locales et promotion de la cohésion sociale

- Accompagner le redéploiement des services déconcentrés et renforcer les pouvoirs locaux;
- Faciliter l'accès au droit et aux mécanismes de médiation;
- Appuyer la participation des médias au processus de cohésion sociale;
- Favoriser la délivrance des services de base et la relance économique en soutenant des microprojets émergeant des cadres de concertation de base.

Composante 3 - appui au retour des PDI et réfugiés centrafricains

- Soutenir un processus de retour digne et inclusif qui puisse favoriser la coexistence pacifique entre communautés et la résilience des communautés de base;
- Accompagner les communautés de base dans le processus de réintégration via un meilleur accès aux services de base et aux opportunités économiques d'emploi.

Composante 4 - soutien aux medias centrafricains

- Soutenir le réseau des radios communautaires centrafricaines pour mieux informer la population et pour valoriser des initiatives de réconciliation et reconstruction du pays;
- Renforcer Radio Ndeke Luka, pour permettre à la population de participer au débat et d'avoir accès à une information correcte et indépendante;
- Renforcer le cadre de régulation des medias centrafricains et les capacités d'un système de monitoring.

3.2. Résultats escomptés et principales activités

Composante 1 : renforcement des capacités de la société civile centrafricaine

La réconciliation et la cohésion sociale passent par des initiatives menées au plus proche des populations, avec et au profit des organisations de la société civile. La société civile centrafricaine, bien que fragile et très concentrée sur Bangui, reste le principal moyen d'expression et de mobilisation des diverses composantes de la société.

Les organisations de la société civile (OSC), aussi bien au niveau de base qu'intermédiaires, sont confrontées en particulier à des faiblesses structurelles; le mouvement associatif centrafricain a du mal à trouver un positionnement stratégique correct au sein du contexte centrafricain et à appliquer des modèles adaptés pour l'identification de solutions efficaces pour l'avenir du pays.

Quant au niveau des organisations intermédiaires et d'accompagnement, l'analyse par l'"Etude relative à l'évaluation de l'action des ONG en République centrafricaine dans l'optique du renforcement de leurs capacités d'intervention" (Berenschot International Solutions, 2008) a mis en évidence des problèmes importants en termes de ressources financières et humaines. Le premier facteur paralyse ces organisations dans leurs activités, le deuxième est le résultat d'une tendance des partenaires internationaux à drainer les cadres les plus compétents des structures nationales.

Les trois plateformes nationales d'ONG centrafricaines et leurs OSC membres, rencontrées lors d'une mission d'identification d'un projet de renforcement des capacités de la société civile par le Fonds Bêkou du 1^{er} au 7 février 2017, ont fait part de leur besoin de formation, mais également de structuration, d'accompagnement et de soutien logistique, afin de pouvoir réaliser des projets de qualité au profit des populations et d'assumer efficacement leur mission. Ce même constat a été confirmé par les autres acteurs-clés rencontrés tels que les ONG internationales, le Comité de Coordination des ONG internationales en RCA (CCO), OCHA, ECHO ou encore le Secrétariat Permanent des ONG (SPONG) du Ministère de l'économie, du plan et de la coopération.

Cependant, une approche holistique du renforcement des capacités doit être prise en compte, afin de viser une autonomisation durable de la société civile centrafricaine et un professionnalisme dans ses services rendus à la population. Ainsi, l'action du Fonds Bêkou renforcera la société civile à trois niveaux:

- au niveau de base (OSC locales);
- au niveau intermédiaire et d'accompagnement (plateformes de coordination);
- au niveau institutionnel (Secrétariat Permanent des ONG).

Etant donné le vaste paysage de la société civile centrafricaine et la multitude d'acteurs informels et/ou non viables, le Fonds Bêkou concentrera son action sur les OSC centrafricaines formelles, dûment enregistrées auprès du SPONG, structurées et réellement opérationnelles.

Résultat attendu

Les capacités des organisations de la société civile (OSC) centrafricaine sont renforcées au niveau de base, intermédiaire et institutionnel, afin qu'elles puissent contribuer de manière professionnelle et durable aux priorités et aux objectifs du RCPCA.

Type d'activités

Pour les OSC de base et intermédiaires, activités visant à:

- Renforcer les OSC dans la gestion de projet et des thématiques pertinentes aux domaines identifiés dans le RCPCA, en particulier les secteurs sociaux de base, la sécurité alimentaire, l'agriculture, et la cohésion sociale (par exemple, formations / séminaires / sessions de travail);
- Accompagner les OSC dans des domaines clés à la gestion de projet (appui-conseil);
- Renforcer les OSC dans leur accès aux moyens (par exemple, équipements / matériel / espace de travail) et outils nécessaires à l'élaboration et l'exécution de leurs projets (par exemple, via un centre de services);
- Appuyer les principales plateformes d'ONG nationales dans leur mission de services aux OSC;
- Promouvoir l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre OSC.

Pour le Secrétariat Permanent des ONG (SPONG), activités visant à:

- Renforcer les capacités techniques du SPONG telles que la gestion du cycle de projet, le suivi et la supervision des projets d'ONG (par exemple, formations / système de suivi et évaluation) ;
- Fournir un appui matériel et logistique au SPONG (équipements / matériel) qui lui permet d'accomplir sa mission de services aux ONG et de supervision des projets sur le terrain.

Composante 2 : appui au redéploiement des autorités locales

Le redéploiement de l'administration est un enjeu fondamental en RCA, comme en attestent les conclusions du Forum de Bangui et les quatre piliers de la Feuille de route du gouvernement. Le Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Régionalisation (MATDR) est engagé dans ce mouvement, notamment via l'action de la Coordination Nationale pour le Redéploiement de l'Administration Publique (CNRAP). Les préfets et sous-préfets ont tous été nommés et prennent actuellement leurs fonctions en région. Ils ont reçu des formations et des équipements leur permettant d'assurer l'exercice de leurs fonctions. Simultanément, les différents ministères ont commencé l'envoi de leurs représentants en région, permettant d'amorcer une reprise du fonctionnement des services publics de base.

Cependant, les besoins restant considérables, l'accompagnement du redéploiement doit être approfondi, particulièrement au niveau des sous-préfectures. Le redéploiement des autorités locales est indispensable compte tenu de leur responsabilité, reconnue y compris par la société civile, en faveur du renforcement de la cohésion sociale.

Résultats attendus

1 - les services déconcentrés de l'état sont redéployés dans les localités identifiées et les pouvoirs locaux sont renforcés

Type d'activités

- Inclusion des besoins en lien avec le MATDR et les autorités locales;
- Reconstitution des capacités des acteurs locaux (matériel/formation);
- Appui à l'élaboration des plans de développement locaux.

2 – l'accès au droit pour les populations est amélioré et des mécanismes de médiation sont relancés

Type d'activités

- Identification (avec les autorités locales, les représentants coutumiers et religieux, la société civile et les populations) de mécanismes de résolution des conflits les plus adaptés à chaque localité;
- Formation de professionnels et de personnes issues de la société civile, dont instances traditionnelles.

3 – les populations des territoires ciblés par les actions bénéficient de services de base et de l'amélioration de l'activité économique

Type d'activités

- Financement de micro-projets pour la délivrance de services de base et la relance de l'activité économique.

Composante 3 : Appui au retour des PDI et réfugiés centrafricains

La succession de crises qu'a connue la Centrafrique depuis 2013 a entraîné des mouvements des populations et des violations de leurs droits sans précédent dans son histoire. Le retour des réfugiés et déplacés vers leurs localités d'origine ou d'élection est à la fois un indicateur et un facteur de la stabilisation du pays et de la réconciliation entre communautés, d'où l'importance donnée à ce volet dans ce programme.

En juillet 2014, la ville de Bangui comptait 102,969 déplacés répartis au sein de 43 sites, avec 37,400 personnes sur le plus grand site de M'Poko. Les retours spontanés des déplacés, entamés depuis le début 2015, ont été favorisés par une amélioration de la situation sécuritaire, notamment dans la capitale. Le gouvernement s'est appuyé sur ces mouvements spontanés de PDI pour lancer un premier processus de retour en vue de libérer le site de l'aéroport de M'Poko. Ces mouvements spontanés ont été interrompus par la crise du 26 septembre 2015 qui a, une nouvelle fois, entraîné de nouveaux déplacements de population.

A partir de novembre 2015 des mouvements progressifs de retour ont été à nouveau observés. Profitant à nouveau de ces retours spontanés et de l'amélioration de la situation sécuritaire globale, le gouvernement centrafricain a lancé, le 15 décembre 2016, la seconde opération de démantèlement du site de l'aéroport de M'poko désignée « Noël à la Maison », pour le retour des déplacés dans leurs quartiers d'origine.

Selon l'étude de monitoring multisectorielle de l'UNHCR partagée avec les partenaires le 17 février 2017, les trois besoins majeurs dans les zones de retour sont la protection, l'accès à l'eau et les moyens d'existence.

Les zones de retour identifiées sont les régions frontalières avec le Cameroun et le Tchad, Bangui ainsi que la ville de Bambari compte tenu des développements positifs de ces dernières semaines qu'il convient d'accompagner rapidement.

Résultat attendu

Le processus de retour est favorisé et soutenu par des appuis de relèvement socio-économique inclusifs sur une base communautaire et coordonnés avec les autres partenaires techniques et financiers actifs dans le secteur.

(i) Appui au retour sur Bangui

Conformément aux échanges avec les partenaires travaillant sur l'appui au retour sur Bangui et en s'appuyant sur l'analyse des besoins sur le terrain, le Fonds Bêkou soutiendra des actions qui complètent et prennent le relais des actions d'urgence menées par les acteurs humanitaires dans la logique LRRD. Au-delà de la seule réponse aux besoins de base de ces populations, le Fonds Bêkou contribuera à renforcer la résilience des communautés dans les quartiers de retour prioritaires et ainsi, à apaiser les tensions sociales et à assurer des conditions de vie décentes.

➤ Zone géographique 1: Quartiers de Boeing et Fondo

Depuis l'année passée, plusieurs actions de médiation locale, d'appui en abris et en eau et assainissement sont en cours via des financements d'OCHA et d'ECHO. Avec le nouveau flux de retournés, ECHO poursuit son financement à ACTED pour la reconstruction de maisons dans ces deux quartiers. Une mission conjointe Délégation UE/ECHO, conduite le 12 janvier 2017, a permis d'apprécier l'état d'avancement du processus de reconstruction des maisons à Boeing.

L'intervention à financer par le Fonds Bêkou, mettant l'accent sur le lien "urgence – relèvement", complétera les actions en fourniture d'abris par ECHO et en WASH par les autres partenaires. Elle se focalisera sur les besoins en termes d'opportunités économiques concernant notamment les jeunes et les femmes avec des activités de création d'emplois/revenus et de protection.

➤ Zone géographique 2: à identifier avec les partenaires

Cette zone sera définie en adoptant les critères suivants:

- Flux important de retournés dans Bangui;
- Relative sécurité/stabilité dans les quartiers de retour à Bangui;
- Interventions d'autres partenaires en cours dans les domaines orientés vers l'urgence (abris, eau, protection);
- Existence d'un gap en termes d'actions de relèvement socio-économique.

Type d'activités

- Promouvoir les activités génératrices de revenus (agricoles et non agricoles) selon l'approche "Caisses de résilience" et de manière inclusive avec une prise en compte des groupes de population à besoins spécifiques et marginalisés;
- Réhabiliter ou soutenir des infrastructures communautaires susceptibles de favoriser le dialogue et la cohésion sociale (par exemple: maison de jeunes, centre d'écoute, terrains de sport) en utilisant une approche THIMO;
- Fournir un appui psychosocial (par exemple: écoute active, groupes de discussion);
- Appuyer les associations de jeunes dans la conduite d'activités socio-récréatives focalisées sur le vivre ensemble et le dialogue inter- et intracommunautaire.

(ii) Appui au retour hors Bangui

Suite à l'étude financée par le Fonds Bêkou en août 2016, les principaux mouvements de retour ou de rapatriement étaient enregistrés davantage dans les préfectures de l'Ouham Pendé et de la Nana Mambéré/Mambéré Kadei. Cette tendance est confirmée par les récentes données du Bulletin d'information Solutions Durables (janvier 2017) qui estime à 34,351 le nombre de réfugiés qui se sont spontanément rapatriés en Centrafrique en 2016, dont 6,872 dans l'Ouham Pendé qui reste la zone principale de retours.

Ainsi, un soutien aux retours spontanés sera mis en place dans **la zone plus frontalière** avec le **Cameroun**, pays accueillant plus de 250,000 réfugiés centrafricains, (Nana Mambéré / Mambéré Kadei) et celle avec le **Tchad** (Ouham Pendé / Ouham).

Par ailleurs, suite au retrait récent des groupes armés de **Bambari (Ouaka)**, il s'avère nécessaire selon le gouvernement et ses principaux Partenaires Techniques et Financiers d'initier le plus rapidement possible des actions en faveur de l'appui au retour, l'apaisement des tensions sociales et du renforcement de la résilience des communautés affectées.

Type d'activités

- Favoriser le dialogue intercommunautaire;
- Fournir une assistance individuelle de protection aux plus vulnérables;
- Fournir un appui psychosocial;
- Fournir un appui en abris;
- Contribuer à l'accès à l'eau et assainissement;
- Mettre en œuvre des THIMO pour la réhabilitation d'infrastructures;
- Promouvoir les AGR (agricoles et non agricoles) selon l'approche "caisses de résilience" de manière inclusive prenant en compte les groupes de population à besoins spécifiques et marginalisés;
- Appuyer les autorités locales (mairie, ACDA, ANDE, services décentralisés de l'Etat);
- Appuyer les associations de jeunes pour la conduite d'activités socio-récréatives focalisées sur le vivre ensemble et le dialogue inter- et intracommunautaire.

Composante 4 : soutien aux medias centrafricains

La radio est le média le plus important en Centrafrique. Entre deux tiers et trois quarts des ménages disposent d'un récepteur radio.

L'Association des Radios Communautaires de Centrafrique (ARC – Centrafrique) a été créée le 13 juin 2009 en réponse au contexte socio-économique et aux conflits qui font le quotidien de ce pays. L'ARC se veut une plateforme qui protège les intérêts des radios communautaires confessionnelles ou non confessionnelles et mutualise leurs moyens pour renforcer les capacités de chacune d'entre elles.

Le conflit qui a ravagé l'ensemble de la République centrafricaine n'a pas épargné les medias.

La plupart, cibles de militaires, milices et politiciens, a été pillée ou empêchée de fonctionner. La situation sécuritaire n'a pas permis aux journalistes de travailler de manière indépendante avec pour résultat une propagation de rumeurs et de désinformation dans l'ensemble du pays.

Plus affaiblie que jamais, la radio aura un rôle très important à jouer pour informer les populations et désamorcer les tensions.

Radio Ndeke Luka (RNL) a survécu la crise déclenchée en 2013. Créée en 2000 par la Fondation Hirondelle, cette radio en 15 ans n'a connu que deux jours d'interruption en décembre 2013. La population, rassurée de l'entendre à nouveau, a manifesté sa joie à l'antenne.

RNL est la seule radio en RCA qui émet en direct 24h/24 et 7 jours/7 en français et en sango. Les émissions sont présentées uniquement par des Centrafricains. La radio compte maintenant une vingtaine de correspondants sur l'ensemble du territoire.

Malgré le contexte sécuritaire difficile, RNL a maintenu ses plans de déploiement dans le pays et compte maintenant 4 émetteurs FM, diffuse deux heures d'émissions en Ondes courtes, est présente sur l'internet 24h/24 et sur le bouquet de Canal Satellite Afrique (n°248), ce qui lui permet aujourd'hui d'être reçu partout dans le pays.

Cette composante s'inscrit dans la continuité des actions menées dans le développement et le renforcement de Radio Ndeke Luka (RNL) et des radios communautaires en RCA. Il permet l'accès à une information indépendante et de qualité dans une période d'instabilité et de rumeurs, permet le développement et le fonctionnement de Radio Ndeke Luka comme fournisseur de ces informations, ainsi que l'extension du soutien aux autres acteurs radios locales.

Résultats attendus

1 – une information responsable sur les principaux événements de la vie publique est assurée et la radio, à travers ses programmes, soutient les initiatives de réconciliation et de reconstruction du pays

Type d'activités

- Assurer l'accès aux programmes de Radio Ndeke Luka et la rediffusion par les radios communautaires;

- Couvrir de manière responsable les principaux événements de la vie publique dans toutes les provinces;
- Valoriser les initiatives de réconciliation, permettre des débats entre communautés qui s'opposent, permettre un espace de dialogue entre les différents groupes de la population.

2 - les capacités de production et de diffusion des radios communautaires sont renforcées

Type d'activités

- Renforcement de la gouvernance et de la viabilité des radios communautaires;
- Cycles de formation sont organisés;
- Appui au fonctionnement de l'Association des radios communautaires de Centrafrique (ARC).

Dans le cadre de cette fiche d'action, **la mise en place d'un système de monitoring des médias centrafricains est envisagée**. Cette dimension se justifie en raison de la faiblesse des moyens dont disposent les principaux médias et qui peuvent parfois mener à un traitement partiel et inapproprié de l'information. Cet aspect est d'autant plus préoccupant dans un contexte de crise.

Le schéma de régulation des médias centrafricains n'a jamais fonctionné de manière effective.

La loi a créé un Haut Conseil de la Communication (HCC), régulateur public et institution indépendante où siègent des professionnels des médias. Mais, le HCC a souffert de problèmes d'organisation interne et sa crédibilité auprès des professionnels des médias est parfois mise en doute.

L'instance d'autorégulation, l'Observatoire des Médias Centrafricains (OMCA) souffrait déjà d'un manque de ressources de fonctionnement avant le déclenchement de la crise en 2013. L'organisation est une association de journalistes, qui ne disposent pas de revenus suffisants pour alimenter financièrement des organisations professionnelles.

Les institutions de régulation des médias ne sont pas actuellement capables d'assurer le monitoring des contenus médiatiques produits et diffusés dans le pays, ni d'effectuer un travail de prévention sur la diffusion de discours de haine ou de discours discriminants, ni de garantir un accès égal aux acteurs politiques.

Des actions pour renforcer les capacités de l'Observatoire des Médias Centrafricains ont été financées dans le passé par l'Union Européenne et l'Ambassade de France, à travers un appui par l'Institut Panos Europe, et par USAID, à travers un appui par Internews.

Ce besoin ayant mis en lumière en raison des débordements allégués dans la diffusion de propos controversés dans les médias centrafricaine lors des événements de fin septembre 2015, les modalités/résultats/activités spécifiques seront précisés et soumis à l'approbation ultérieure du Comité de Gestion. Une expertise de maximum EUR 20,000 sera contractée pour définir le périmètre de cette action (contrat services).

3.3. Risques et hypothèses

<i>Catégorie</i>	<i>Descriptif</i>	<i>Stratégie de mitigation</i>
Risques sécuritaires	La RCA demeure instable et les risques sécuritaires sont particulièrement élevés. Par ailleurs, la période électorale pourrait donner lieu à une recrudescence des violences.	<ul style="list-style-type: none"> - Un lien avec les forces de sécurité, surtout la MINUSCA, sera maintenu durant la mise en œuvre du projet. - En concertation avec le bailleur et les partenaires, il pourra être décidé d'arrêter, temporairement ou définitivement tout ou partie du projet, si la situation l'exigeait.
Risques logistiques	Les difficultés d'accès aux territoires d'intervention pourraient compromettre la mise en œuvre effective du projet.	<ul style="list-style-type: none"> - Appui et accords avec la MINUSCA et UNHAS pour accéder aux territoires d'intervention. - Des moyens financiers et logistiques sont prévus dans le cadre du projet afin d'assurer les déplacements des équipes, leur sécurité, le transport des biens et équipements.
Risques financiers	Les partenaires locaux pourraient connaître des difficultés d'absorption du budget et en limiter par conséquent la consommation.	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet renforcera les capacités des partenaires locaux afin de leur permettre de mieux absorber le budget. - Une réorientation des activités voire une demande de prolongation sans augmentation budgétaire pourrait également être envisagée.
Risques en termes de ressources humaines	Les ONG et OSC internationaux et/ou centrafricains pourraient prochainement arriver à une saturation en termes de ressources humaines, et/ou les ressources humaines disponibles n'ont pas la capacité nécessaire pour la mise en œuvre du projet.	<ul style="list-style-type: none"> - Un renforcement des capacités de partenaires locaux au travers de formations et de ressources humaines et matérielles sera conduit afin de permettre à ces derniers d'appuyer au mieux à la conduite des activités.

3.4. Questions transversales

Appui à l'approche du genre et exclusion sociale - un effort tout particulier sera mis en œuvre pour assurer une répartition équitable entre les hommes et les femmes lors des réunions communautaires et de la mise en œuvre directe de toutes les activités de l'action. Toutes les activités prévues veilleront à contribuer à l'inclusion des groupes les plus vulnérables (déplacés, minorités ethniques).

Respect des normes environnementales - l'impact sur l'environnement sera un facteur déterminant dans la sélection et mise en œuvre des projets communautaires. L'importance du respect de l'environnement sera un sujet abordé avec toutes les communautés et les autorités lors de la phase de conceptualisation des projets.

3.5. Parties prenantes

Voir sections 2.4 Actions complémentaires et 2.5. Coordination des donateurs.

4. QUESTIONS DE MISE EN ŒUVRE

4.1. Convention de financement

Pour mettre en œuvre cette action, il n'est pas envisagé de signer une convention de financement avec le pays partenaire. La République centrafricaine est membre observateur dans les instances de gouvernance du Fonds fiduciaire Bêkou et sera associée à ce titre aux réflexions stratégiques en amont des décisions à adopter par le Comité de Gestion du Fonds. Par ailleurs un mécanisme de coordination est en train d'être mis en place dans le cadre du RCPCA.

4.2. Période indicative de mise en œuvre opérationnelle

La période de mise en œuvre opérationnelle de cette action est de maximum 42 mois pour chaque composante.

Couverture géographique:

Composante 1 - renforcement des capacités de la société civile centrafricaine:

Bangui (phase pilote)

Composante 2 - appui au redéploiement des autorités locales et promotion de la cohésion sociale:

Les zones d'intervention seront définies pendant la phase de diagnostic (premiers 6 mois de l'action) en prenant en compte le contexte sécuritaire qui prévaudra alors. Les zones pré-identifiées, sans préjudice du choix qui sera finalement arrêté, sont : Bambari et Berberati; Bria et Ndélé.

Composante 3 - appui au retour des PDI et réfugiés centrafricains:

Bangui, Ouham Pendé/Ouham, Nana Mambéré/Mambéré Kadei et Ouaka.

Composante 4 - soutien aux médias centrafricains:

Bangui et ensemble du pays.

Radio Ndeke Luka émet en FM sept jours sur sept, 24 heures sur 24, et en ondes courtes 2 heures par jour sur l'ensemble du pays et les pays limitrophes. On estime qu'elle est écoutée par plus d'un million d'auditeurs.

4.3. Modules et volets de la mise en œuvre

Le programme sera géré à travers:

Composante 1 - renforcement des capacités de la société civile centrafricaine :

Appui aux OSC: *un contrat de subvention avec une ou plusieurs organisations à but non lucratif internationales et/ou locales spécialisées dans le renforcement des capacités de la société civile, suivant une procédure d'attribution directe précédée d'un appel à manifestation d'intérêt.*

Appui au SPONG: *un contrat de subvention avec une ou plusieurs organisations à but non lucratif internationales et/ou locales spécialisées dans le renforcement des capacités d'institutions publiques, suivant une procédure d'attribution directe précédée d'un appel à manifestation d'intérêt.*

Composante 2 – appui au redéploiement des autorités locales et promotion de la cohésion sociale : *une convention de délégation avec Expertise France* qui couvre les activités en appui au redéploiement des autorités locales, au renforcement de la concertation, de la justice et des médias locaux ainsi que à relance socio-économique. Le choix de confier la mise en œuvre de la composante 2 à cet organisme repose sur leur expertise dans le domaine du renforcement des capacités en matière de gestion publique et à leur capacité à assurer une **approche intégrée** entre divers acteurs locaux (public, société civile, autorités traditionnelles).

Composante 3 - appui au retour des PDI et réfugiés centrafricains : *des contrats de subvention avec une ou plusieurs organisations internationales et/ou locales suivant une procédure d'attribution directe précédée d'un appel à manifestation d'intérêt.*

Composante 4 – soutien aux medias centrafricains : *un contrat de subvention avec la Fondation Hironnelle et un contrat à définir pour la mise en œuvre du monitoring des medias*

La Fondation Hironnelle, Médias pour la paix et la dignité humaine, est une organisation suisse de journalistes créée en 1995 qui met en place, soutient ou opère des médias indépendants dans les zones de crise, ainsi que dans des situations de transition ou post-conflit. Partout où ils sont mis en place, ces médias suppléent au manque d'information, contribuent à la dissipation des rumeurs, et luttent contre les effets de la propagande. Des efforts particuliers sont apportés lors des périodes électorales pour une couverture professionnelle, équitable et responsable de ces processus, avec notamment la diffusion d'émissions de débats sur les enjeux principaux aux niveaux national et local. La Fondation Hironnelle est une des rares organisations dans le monde qui jouisse d'une telle expérience.

Conséquemment, sous la responsabilité de l'ordonnateur compétent de la Commission, la subvention peut être octroyée sans appel à propositions à la Fondation Hironnelle en raison de sa compétence technique, et de sa spécialisation (article 190, paragraphe 1, f).

Une expertise (contrat services) de maximum EUR 20,000 sera contractée pour définir le périmètre de cette action, un budget précis et ses modalités de mise en œuvre.

4.4. Budget indicatif

Volet*	Modalité de mise en œuvre	Montant (M€)
Composante 1: Renforcement des capacités de la société civile centrafricaine	Subventions	2,500,000
Composante 2: Appui au redéploiement des autorités locales	Convention de délégation	3,700,000

Composante 3: Appui au retour des PDI et réfugiés centrafricains	Subventions	9,000,000
Composante 4: Soutien aux médias centrafricains		2,400,000
- Renforcement des capacités des medias indépendants	Subvention	2,000,000
- Monitoring des medias centrafricains	Subventions / services	400,000 (<i>indicatif</i>)
Evaluation & Audit	Services	400,000
Total		18,000,000

* les fonds pour la communication et la visibilité seront inclus dans les différents volets.

4.5. Suivi des résultats

Les progrès de l'action seront suivis à différents niveaux : par les projets eux-mêmes, par des visites terrain effectuées par le chargé de projet et par des contractants externes.

Monitoring par les projets

Les bénéficiaires des subventions devront inclure dans leur proposition d'action les moyens mis en œuvre pour suivre l'action.

Results Oriented Monitoring (ROM)

Sur base annuelle, la Direction Générale du Développement prépare un programme de travail qui inclut la liste des projets à suivre dans les pays d'intervention selon le niveau des risques identifiés par les gestionnaires des projets, généralement en Délégation.

Les projets financés dans le cadre de cette fiche d'action feront partie de cet exercice initié par la Direction générale.

Indicateurs

Le suivi de projets sera entre autre assuré par la collecte, le traitement et l'analyse systématiques d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs. Les indicateurs sont désagrégés par sexe, catégorie d'âge et district administratif, si approprié. Tous les indicateurs devront répondre aux standards SMART.

Chaque contrat contient un cadre logique approuvé par le Fonds Bêkou, lequel reprend les objectifs, résultats, indicateurs, cibles, sources de vérifications et activités du projet.

4.6. Évaluation et audit

Si nécessaire, des audits ad hoc ou des missions de vérification des dépenses pourraient être engagés par la Commission européenne pour un ou plusieurs contrats ou conventions.

L'évaluation et les missions d'audit seront mises en œuvre au moyen de contrats de service, en utilisant l'un des contrats cadre de la Commission prévu à cette fin. Le montant consacré au budget à l'évaluation externe et à l'audit s'élève à 400,000 EUR.

Une évaluation finale et indépendante devra être effectuée à temps pour disposer des informations nécessaires au développement des activités futures. En l'absence de perspective d'intensification/extension du projet et dans la mesure où la sécurité le permet, une évaluation finale devrait être lancée dans les 3 mois après la fin du programme.

4.7. Communication et visibilité

Une bonne visibilité des activités menées par le Fonds en RCA, auprès des bénéficiaires, et plus généralement de la population centrafricaine, mais également auprès des citoyens européens constitue une des valeurs-ajoutées de ce dispositif. La communication et la visibilité du Fonds constituent des obligations légales pour toutes les actions extérieures financées par cet instrument.

Des mesures de communication et de visibilité sont à prévoir avant le début de la mise en œuvre des activités financées par le Fonds et seront élaborées sur la base d'un plan d'action spécifique dans ce domaine et financées sur le budget indiqué.

Ces mesures seront mises en œuvre a) par les partenaires de mise en œuvre, et/ou b) par le pays partenaire et/ou c) par le Fonds. Des obligations contractuelles adaptées seront respectivement prévues dans les contrats de subventions et les contrats de service.

Le plan de communication et de visibilité de l'action ainsi que les obligations contractuelles nécessaires seront établis sur la base de:

- Manuel de communication et de visibilité applicables aux actions extérieures de l'Union européenne et des contributeurs;
- Guidelines spécifiques du Fonds.

Une communication transparente est également assurée via le Groupe Public du Fonds Fiduciaire Bêkou sur le site web de la Commission européenne (<http://capacity4dev.ec.europa.eu/trust-fund-bekou/>) et son blog lequel est alimenté par les partenaires du Fonds.